

1. CONTEXTE

Sur le territoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le relief peu marqué n'apparaît pas comme un élément essentiel de la perception des paysages. Le type d'occupation du sol*, les infrastructures (en ce compris leurs remblais et déblais), les cours d'eau et dans une moindre mesure l'organisation de l'habitat déterminent pour bonne part le découpage des entités paysagères*. Les éléments horizontaux représentent les principales lignes de forces. Les éléments verticaux jouent d'autant plus un rôle important dans la conception et la perception du paysage qu'ils sont relativement moins nombreux. Il peut s'agir de boisement ou d'alignement (et particulièrement les peupleraies), de réseau de haies (notamment de saules têtards), d'édifices religieux ou d'infrastructures (château d'eau, éoliennes, pylône GSM, cheminée d'usine, etc.).

2. ENJEU PAYSAGER

Il est essentiel de repenser chaque lieu et chaque paysage selon ses caractéristiques propres afin de les révéler en fonction des éléments qui le composent. Chaque élément n'a pas la même valeur et une lecture correcte des éléments constituant un paysage dans un contexte rural fort permettra à l'aménageur de participer de manière positive à la qualité du cadre de vie et à chacun, une appropriation des paysages.

3. PRINCIPES

« Les **lignes de force** sont des lignes d'origine naturelle ou artificielle mettant en évidence la structure générale du paysage et servant de guide pour le regard. Elles forment un dessin simplifié du paysage.

Tout aménagement qui vient interférer avec un axe important se trouve amplifié naturellement par la rupture qu'il crée sur cette ligne de force. »

In Ministère de la Région Wallonne, 1997. Etat de l'Environnement Wallon 1996 (Paysage), DGRNE.

Les lignes de force des paysages du Parc naturel des Plaines de l'Escaut résultent de la combinaison :

- **de larges espaces ouverts** : vaste plaine agricole au relief estompé, cerné d'un horizon bien visible;
- **de barrières** : elles constituent à la fois des repères et des ruptures dans le paysage. Il peut s'agir de barrières boisées ou des ruptures dues à des infrastructures (pont TGV, canal en remblais/déblais, etc.). Ces barrières peuvent délimiter les entités paysagères* entre-elles;
- **de points de repère** : ils sont visibles de loin et aisément identifiables : édifices religieux (les plus importants) ou infrastructures à dominante verticale (château d'eau, pylône GSM, éoliennes, cheminée d'usine, etc.). Leur effet est renforcé lorsqu'ils sont localisés sur des crêtes ou des monts.

Les barrières et les points de repères directement issus des infrastructures (transports et activités économiques) présentant un développement plutôt vertical, occupent généralement une place plus importante (et pas toujours ressentis comme positive) dans la définition des lignes de forces des paysages du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

L'ajout d'un élément contrastant dans un paysage peut influencer fortement sa perception.

- Un paysage fort, c'est-à-dire possédant des caractéristiques très marquantes, peut perdre cette force visuelle si l'élément ajouté domine le site par sa propre force visuelle. On parle dans ce cas d'*écrasement visuel*
- Un paysage faible, c'est-à-dire sans grand caractère ou sans éléments structurants dominants peut, suite à l'ajout d'un élément, acquérir de la force.

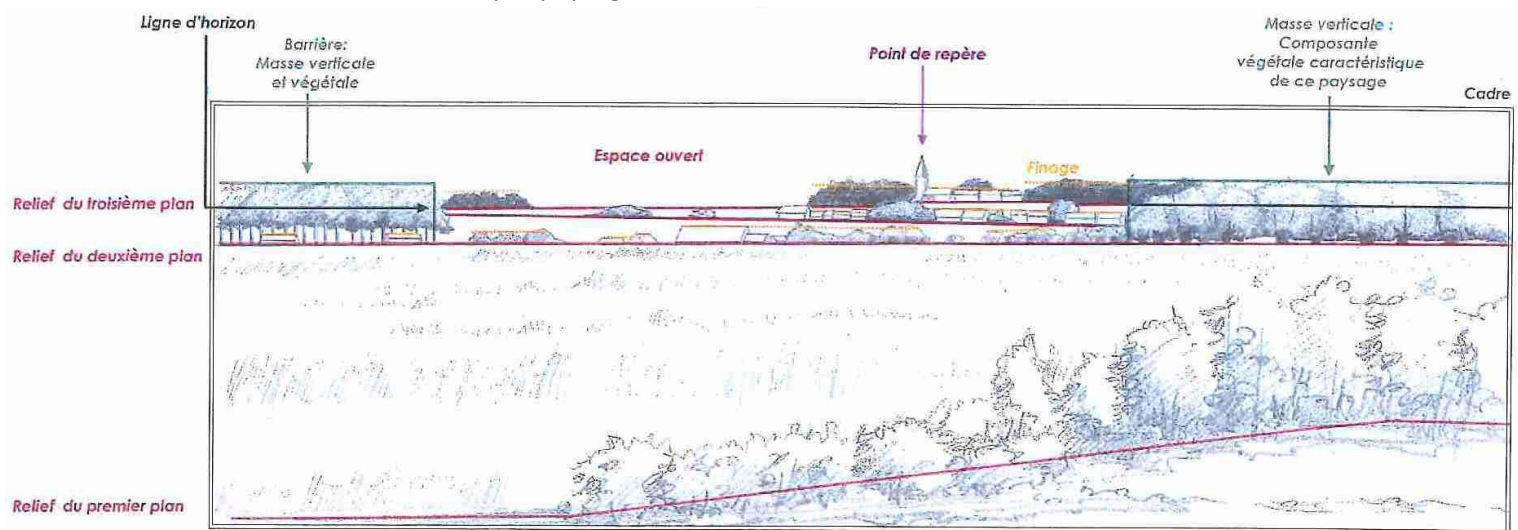
Dans la grande majorité des paysages, ni forts ni faibles, l'élément ajouté dominera rapidement si ses caractéristiques ne correspondent pas à la neutralité ambiante.

In Ministère de la Région Wallonne, 1997. *Etat de l'Environnement Wallon 1996 (Paysage)*, DGRNE.

4. RECOMMANDATIONS

Selon la méthode proposée par D. BELAYEW et D. VEYS, ENCBW/Nivelles, 1995, extrait de la revue GEO, « *Lecture géographique du territoire rural, les outils de la lecture paysagère* », FUNDP-NAMUR, juin 1995.

Avant toute proposition d'implantation d'un ou de plusieurs éléments à insérer au sein d'un paysage, il est utile de réaliser un croquis paysager :



1. Cadrer le paysage :
 - Tracer le cadre : s'imaginer que l'on voit le paysage d'une fenêtre. Dessiner sur sa feuille un cadre qui symbolise les bords de la fenêtre.
 - Etablir le rapport ciel/terre: positionner la ligne d'horizon dans le cadre dessiné. (Ex : 1/3 de « ciel » et 2/3 de « terre »).
 - Etablir les limites gauche et droite du paysage : fixer le regard dans une direction définie et ne plus bouger la tête. Balayer le paysage du regard en cherchant des éléments (arbre, lisière, bâtiment, pylône, etc...) qui peuvent constituer les limites gauche et droite du champ visuel.
2. Faire apparaître les lignes de force du paysage (elles définissent le canevas, le squelette du paysage).
 - Tracer les horizontales : dans les paysages ruraux wallons, la ligne d'horizon est toujours une horizontale. Il s'agit donc de trouver les parallèles à la ligne d'horizon.
 - Tracer les verticales : dans les paysages ruraux, elles sont souvent peu nombreuses : axe vertical d'un clocher, d'un arbre, paroi rocheuse, arête d'un bâtiment.
 - Tracer les obliques : elles soulignent la morphologie du relief : pentes des versants, ruptures de pente, inclinaison d'une crête, etc...

3. Mettre en évidence les masses :

- Les lignes de force découpent le paysage en mailles qui isolent des masses. Chaque masse peut s'individualiser par une couleur dominante qui caractérise les éléments qu'elle contient : village, forêt, prairies, champs, etc...

4. Habiller le croquis :

- Positionner, à l'intérieur des mailles, les éléments qui caractérisent le paysage. Respecter les règles élémentaires de la perspective : les verticales restent des verticales, la taille relative des objets diminue en fonction de la distance qui les sépare de l'observateur.

Représenter ce que l'on voit, pas ce que l'on conçoit!

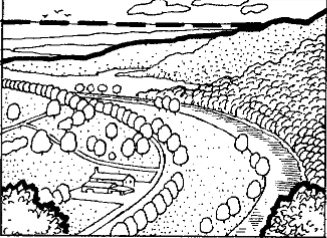
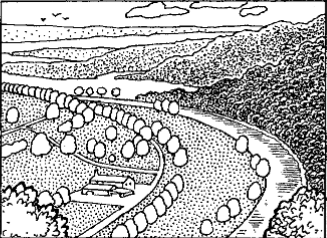
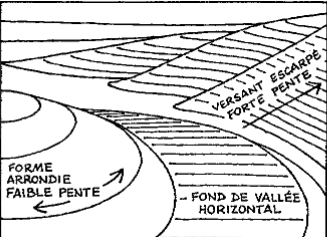
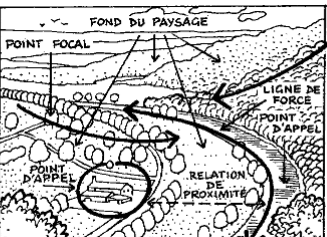
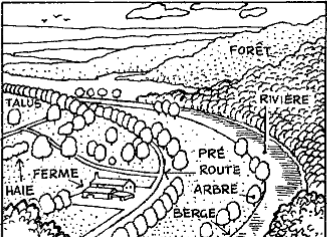
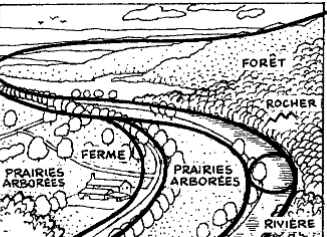
<p>1</p> 	<p>IMPRESSION D'ENSEMBLE</p> <p>1 - Plans successifs</p>	<p>4</p> 
<p>2</p> 	<p>COMPOSANTES DE L'ESPACE</p> <p>2 - Relief et modelé => STRUCTURE PRIMAIRE</p> <p>3 - Éléments naturels - Éléments construits - Utilisation du sol</p> <p>=> STRUCTURE SECONDAIRE</p>	<p>5</p> 
<p>3</p> 	<p>CRITÈRES DE DOMINANCE</p> <p>5 - Ligne de force - Point d'appel, point focal - Contraste, rythme, complémentarité (des masses, lignes, teintes)</p> <p>6 - Éléments valorisants - Lisibilité (unités de regroupement visuel)</p> <p>7 - Diversité, harmonie - Facteurs de variabilité (mouvement, luminosité, saison)</p>	<p>6</p> 

Illustration de la démarche à réaliser lors d'une analyse paysagère (MRW 1997).

5. OUTILS ET REFERENCES

- Ministère de la Région Wallonne, 1997. Etat de l'Environnement Wallon 1996 (Paysage), DGRNE.
- GEO, « Lecture géographique du territoire rural, les outils de la lecture paysagère », FUNDP-NAMUR, juin 1995.